

I.R.E.C

INSTITUT DE REVISION ET D'EXPERTISE COMPTABLE

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES, MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS

9 bis rue Duplex – 75015 PARIS

Téléphone : 01.53.86.70.60

Mail : contact@ltc-irec.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

**INSTITUT DE THEOLOGIE ORTHODOXE
SAINT SERGE**

93 rue de Crimée

75019 PARIS

I.R.E.C

INSTITUT DE REVISION ET D'EXPERTISE COMPTABLE

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES, MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS

9 bis rue Dupleix – 75015 PARIS

Téléphone : 01.53.86.70.60

Mail : contact@lrc-irec.com

**INSTITUT DE THEOLOGIE ORTHODOXE
SAINT SERGE**

93 rue de Crimée

75019 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **Institut de Théologie Orthodoxe Saint Serge**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe relative aux travaux immobiliers à effectuer.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

PARIS, le 6 juin 2017

Le commissaire aux comptes,
Pour l'I.R.E.C



Guy de LA TOUR d'ARTAISE

DETAIL DU BILAN ACTIF:

		31/12/2016			31/12/2015
		Brut	Amort./prov.	Net	Net
A C T I F I M M O B I L I S E	agencements constructions sol autrui	27 749	27 436	312	2 903
	matériel et outillage	5 520	4 272	1 248	1 967
	installations agencements divers	30 579	27 597	2 982	5 327
	matériel de transport			-	-
	matériel de bureau, informatique et mobilier	4 168	4 168	-	-
	mobilier	3 500	3 500	-	-
	<i>immobilisations corporelles</i>	<i>71 515</i>	<i>66 973</i>	<i>4 543</i>	<i>10 197</i>
	titres de participation	610	-	610	610
	prêts construction ASTRIA	4 982		4 982	5 600
	dépôts et cautionnements versés	190	-	190	190
	<i>immobilisations financières</i>	<i>5 783</i>	<i>-</i>	<i>5 783</i>	<i>6 400</i>
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		77 298	66 973	10 325	16 597
A C T I F C I R C U L A N T	clients	1 920	-	1 920	22 974
	<i>clients et comptes rattachés</i>	<i>1 920</i>	<i>-</i>	<i>1 920</i>	<i>22 974</i>
	divers			-	-
	<i>autres créances</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
	Livret A	22 950		22 950	-
	Cte sur Livret	33 880		33 880	-
	banque principale	41 369		41 369	42 199
	SG-compte bibliothèque	-		-	1 247
	SG-compte colloque	-		-	719
	SG-compte FTC-ETD	550		550	2 863
	CCP FTC p Jean Breck	-		-	25
	CCP FTC p Nicolas Cernokrak	106		106	106
	PayPal	660		660	-
	chèques postaux	-		-	170
	caisse	2 647		2 647	1 286
caisse FTC-ETD	537		537	383	
<i>disponibilités</i>	<i>102 697</i>	<i>-</i>	<i>102 697</i>	<i>48 998</i>	
TOTAL ACTIF CIRCULANT		104 617	-	104 617	71 972
TOTAL ACTIF		181 915	66 973	114 943	88 570

DETAIL DU BILAN PASSIF:

		31/12/2016	31/12/2015
C P	report à nouveau	58 149	23 240
	résultat de l'exercice	44 866	34 908
CAPITAUX PROPRES		103 015	58 148
D E T T E S	virements internes		
	<i>dettes auprès des organismes de crédit</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
	fournisseurs	671	21 040
	fournisseurs - factures non parvenues	3 300	3 300
	<i>dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	<i>3 971</i>	<i>24 340</i>
	personnel rémunérations dues	1 877	1 877
	provision congés payés	2 919	3 197
	URSSAF	2 093	-
	autres organismes sociaux (tickets repas)		
	caisse retraite salariés		
	charges sur CP	1 067	1 007
	ICIRS prévoyance		
	organismes sociaux-charges à payer		
	taxe salaires		
<i>dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	<i>7 957</i>	<i>6 081</i>	
clients créditeurs			
<i>autres dettes</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	
TOTAL DETTES		11 928	30 421
TOTAL PASSIF		114 943	86 837

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE			31/12/2016	31/12/2015	
P R O D U I T S D E X P L O I T A T I O N	701	bourses	15 110	21 030	
	7011	scolarité	14 945	32 782	
	70111	scolarité FTC-ETD	52 619	52 369	
	7012	pension	9 037	10 770	
	7013	remboursement repas	642	3 633	
	7014	AMEITO	0	38 400	
	70141	fonds de dotation	3 000	5 000	
	702	dons	13 143	9 882	
	7021	quêtes	9 178	1 020	
	70221	subvention MESR	47 740	47 740	
	7023	administration diocésaine	1 694	14 174	
	7032	participation aux frais	7 739	11 687	
	70331	remboursement fascicules FTC-ETD	5 733	7 432	
	7034	carte bibliothèque	555	390	
	7036	congrès, colloques	2 739	1 610	
	70361	fêtes panorthodoxe	3 516	2 558	
	705	recettes diverses	2 214	764	
	7051	cotisations	500	330	
	7053	recettes bibliothèques	25	-	
	<i>production vendue de services</i>			<i>190 128</i>	<i>261 570</i>
	<i>Chiffres d'affaires nets</i>			<i>190 128</i>	<i>261 570</i>
	791	transfert de charges d'exploitation	2 176	3 485	
	<i>reprises de provisions, amortissements et transferts de charges</i>			<i>2 176</i>	<i>3 485</i>
758	produits divers de gestion courante	1	2		
<i>autres produits d'exploitation</i>			<i>1</i>	<i>2</i>	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			192 305	265 057	
C H A R G E S D E X P L O I T A T I O N	604	frais d'impression ITO	1 374	4 081	
	60432	frais d'impression FTC-ETD	2 940	0	
	60611	fournitures non stockable (électricité)	6 793	9 827	
	60612	fournitures non stockable (eau)	2 895	4 280	
	60613	fournitures non stockable (gaz)	9 850	12 777	
	60614	fournitures non stockable (carburant)	115	-	
	6063	petit matériel entretien	12	698	
	60631	fournitures bibliothèque	-	-	
	60632	fournitures FTC-ETD	608	621	
	6064	fournitures administratives	718	557	
	6068	achats cuisine	2 941	14 456	
	611	sous-traitance générale	360	2 625	
	613	loyer	11 553	11 603	
	615	travaux, réparations, entretien	2 082	3 310	
	61515	entretien divers	2 470	1 044	
	61551	contrats et entretien matériel	2 618	2 986	
	616	assurances	2 131	2 111	
	618	abonnements	2 040	-	
	6181	achats livres bibliothèque	243	241	
	6226	honoraires	3 360	8 400	
	623	publicité, publications, relations publiques	960	504	
	6234	cadeaux	67	41	
	6238	bourses	3 966	2 025	
	625	frais de déplacement	2 552	2 828	
	6252	frais de véhicule	-	850	
	6257	réceptions	3 438	-	
	626	frais postaux	749	856	
	626001	frais postaux FTC-ETD	393	-	
	6261	téléphone	3 906	4 131	
	6262	Internet	102	286	
	627	services bancaires et assimilés	1 896	2 149	
	<i>autres achats et charges externes</i>			<i>73 131</i>	<i>93 285</i>
	6311	taxe sur salaires	-	-	
6333	participation formation continue	-	-		
635	autres impôts, taxes et versements	-	-		
<i>impôts et taxes</i>			<i>-</i>	<i>-</i>	
641	rémunérations du personnel	-	-		
6411	salaires	55 640	103 176		
6412	congés payés	1 246	6 471		
6413	primes et gratifications	1 980	20 264		
6417	avantages en nature	2 176	3 485		
<i>salaires et traitements</i>			<i>61 041</i>	<i>120 453</i>	
6451	cotisations à l'URSSAF	12 602	29 026		
6453	cotisations aux caisses de retraites	3 587	7 479		
6454	cotisations aux ASSEDIC	2 131	4 709		
6455	charges sociales sur CP	60	1 428		
647	Prévoyance ICIRS Humanis	188	404		
<i>charges sociales</i>			<i>18 569</i>	<i>40 190</i>	
68112	amortissements immobilisations corporelles	5 654	5 838		
<i>amortissements et provisions</i>			<i>5 654</i>	<i>5 838</i>	
651	redevances pour concessions, brevets, licences etc	174	49		
658	autres charges de gestion courante	25	379		
<i>autres charges d'exploitation</i>			<i>200</i>	<i>427</i>	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			158 595	260 193	
RESULTAT D'EXPLOITATION			33 710	4 863	
FINANCIER	661	charges d'intérêts	-	-	
	<i>total des charges financières</i>		<i>-</i>	<i>-</i>	
RESULTAT FINANCIER			-	-	
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			33 710	4 863	
EXCEP TIONNEL	7718	autres produits exceptionnels de gestion courante	11 156	35 271	
	<i>total des produits exceptionnels</i>		<i>11 156</i>	<i>35 271</i>	
	670	charges exceptionnelles	-	5 226	
	6718	autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	5 226	
<i>total des charges exceptionnelles</i>		<i>-</i>	<i>5 226</i>		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			11 156	30 045	
BENEFICE OU PERTE			44 866	34 908	

INSTITUT DE THEOLOGIE ORTHOXE SAINT SERGE (COMPTES ANNUELS)

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Désignation : INSTITUT DE THEOLOGIE ORTHODOXE SAINT SERGE

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 114.943 Euros et au compte de résultant, présenté sous la forme de liste, dégageant un résultat positif (bénéfice) de 44.866 Euros.

L'exercice à une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les représentants de l'association.

Règles générales :

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables par rapport aux exercices précédents,
- Indépendance des exercices,

Pourtant les exigences de la SISF, affirmées dans différents documents, que l'ITO paye notamment la remise en état des lieux ainsi que les travaux entrepris cette année mais également ceux qui auraient dû l'être, ces exigences, quoique contestables juridiquement partiellement ou totalement, cette évaluation étant en cours, sont de nature à mettre en péril la continuité de l'exploitation.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais et accessoires, droit de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vue prévue :

- Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de transport : 4 à 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposés à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.